

**CONCESSION
DE DISTRIBUTION PUBLIQUE
D'ENERGIE ELECTRIQUE
DE BORA BORA**

**CONCLUE ENTRE
LA COMMUNE DE BORA BORA
ET
LA SOCIETE ELECTRICITE DE TAHITI**

**RAPPORT DU DELEGATAIRE
DU SERVICE PUBLIC**

Année 2012

SOMMAIRE

OBLIGATIONS DE SERVICE A LA CLIENTELE

- Aspects commerciaux
 1. Tarifs pratiqués et évolution au cours de l'année 2012
 2. Mode de détermination
 3. Chiffre d'affaires énergie
 4. Autres produits d'exploitation
 5. Statistiques de ventes
 6. Services offerts à la clientèle
 7. Actions en faveur de la maîtrise des dépenses d'énergie et de la sécurité des clients

- Bilan technique
 1. Données de Production
 2. Qualité de service
 3. Qualité-sécurité-environnement
 4. Travaux significatifs-Faits marquants

2 – DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

- Bilan et comptes de résultat de la concession
 1. Méthodologie et clés de répartition analytique
 2. Faits marquants
 3. Commentaires
 4. Actif, Passif et Résultat de la concession

3 – INFORMATIONS SUR LES BIENS IMMOBILISES

1. Variation du patrimoine immobilier
2. Situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public
3. Suivi du programme contractuel d'investissements
4. Dépenses de renouvellement réalisé dans l'année

4 – ENGAGEMENTS NECESSAIRES A LA CONTINUITE DU SERVICE PUBLIC

1. Etats des engagements à incidence financière

1 – OBLIGATIONS DE SERVICE A LA CLIENTELE

Aspects commerciaux

1°) - Tarifs pratiqués, et évolution au cours de l'année 2012

Tranches tarifaires	Réf	Seuils	janvier à février 2011	mars à avril 2011	mai à février 2012	mars à décembre 2012
BT Usage social	TP0	de 0 à 180 kWh				20
BT Usage social	TP1	de 181 à 300 kWh				49,8
BT Usage social	TP2	au dessus de 300 kWh				61,9
BT Usage domestique	P1	de 0 à 300 kWh				30,8
BT Usage domestique	P2	de 301 à 450 kWh				48,8
BT Usage domestique	P3	au dessus de 450 kWh				56,9
BT Usage domestique	P0	de 0 à 150 kWh	17,35	17,69	19,16	
BT Usage domestique	P1	de 151 à 280 kWh	38,75	39,09	40,56	
BT Usage domestique	P2	de 281 à 500 kWh	46,85	47,19	48,66	
BT Usage domestique	P2'	au-dessus de 500 kWh	51,85	52,19	53,66	
BT Eclairage public	P3		32,85	33,19	34,66	35,9
BT Usage professionnel	P4	de 0 à 3000 kWh	38,75	39,09	40,56	42,2
BT Usage professionnel	P4'	au-dessus de 3000 kWh	42,45	42,79	44,26	46,2
MT Tarif jour	P5	de 0 à 16200 kWh	24,65	24,99	26,46	27,6
MT Tarif jour	P6	de 16201 à 48600 kWh	24,65	24,99	26,46	27,6
MT Tarif jour	P7	au-dessus de 48600 kWh	24,65	24,99	26,46	27,6
MT Tarif nuit	P8	de 0 à 9000 kWh	21,1	21,44	22,91	24
MT Tarif nuit	P9	au dessus de 9000 kWh	21,1	21,44	22,91	24
MT Tarif uniforme	P10		36,15	36,49	37,96	39,77

Prime fixe	ACE = 17,70 XPF
Tarif "Petit consommateur" Usages Domestiques Prime d'Abonnement = 13,68 X ACE x kVA de puissance souscrite soit : 242 XPF x kVA de puissance souscrite Tarif "Classique" Usages Domestiques Prime d'Abonnement = 20,50 X ACE x kVA de puissance souscrite soit : 363 XPF x kVA de puissance souscrite Tarifs Usages Professionnels et Eclairage public Prime d'Abonnement = 17,10 x ACE x kVA de puissance souscrite soit : 303 XPF x kVA de puissance souscrite Moyenne tension : Prime d'Abonnement = 912,60 x ACE x kVA de puissance souscrite/An jusqu'à 200 kVA soit : 16 153 XPF x kVA de puissance souscrite / An Moyenne tension : Prime d'Abonnement = 570,38 x ACE x kVA de puissance souscrite/An au-delà de 200 kVA soit : 10 096 XPF x kVA de puissance souscrite / An	

Taxes	Taux
Taxe municipale	4 XPF/kw
TVA	
- sur Énergie	5%
- sur Prime d'Abonnement	5%
- sur Avance Sur Consommation	5%
- sur Redevance Transport	0%

Avance sur consommation	P2 = 48,66 XPF
Tarif Usages Domestiques - ASC = 50 x P2 x kVA de puissance souscrite - ASC = 2 440 XPF x kVA de puissance souscrite Autres Tarif Basse Tension - ASC = 100 x P2 x kVA de puissance souscrite - ASC = 4 880 XPF x kVA de puissance souscrite	

2°) - Mode de détermination

Les tarifs de vente de l'électricité sont arrêtés par le Conseil des ministres.

La dernière actualisation est applicable depuis le mois de mars 2012, en référence à l'arrêté n° 298 à 301 CM du 27 Février 2012, publié au Journal Officiel de la Polynésie française (JOPF).

3°) – Chiffre d'affaires énergie

Tranches tarifaires	Réf	kWh vendus	Valeur XPF
BT Usage social 01/03/12	TP0	1 683 066	33 661 320
BT Usage social 01/03/12	TP1	357 620	17 809 436
BT Usage social 01/03/12	TP2	56 679	3 508 477
BT Usage domestique 01/03/12	P1	2 523 524	77 725 181
BT Usage domestique 01/03/12	P2	485 776	23 705 360
BT Usage domestique 01/03/12	P2'	407 058	23 161 664
BT Usage domestique	P0	585 429	11 247 768
BT Usage domestique	P1	299 516	12 300 098
BT Usage domestique	P2	173 768	8 612 835
BT Usage domestique	P2'	102 865	5 519 743
BT Eclairage public	P3	16 620	576 047
BT Eclairage public 01/03/12	P3	100 313	3 601 254
BT Usage professionnel	P4	530 040	21 498 951
BT Usage professionnel	P4'	91 263	4 039 873
BT Usage professionnel 01/03/12	P4''	2 320 282	97 915 924
BT Usage professionnel 01/03/12	P4'''	482 258	22 280 322
MT Tarif jour	P5	627 107	16 593 252
MT Tarif jour	P6	738 455	19 539 519
MT Tarif jour	P7	1 581 321	41 841 753
MT Tarif nuit	P8	343 928	7 879 383
MT Tarif nuit	P9	1 305 860	29 917 253
MT Tarif jour 01/03/12	P5	3 120 657	86 130 174
MT Tarif jour 01/03/12	P6	3 495 544	96 477 037
MT Tarif jour 01/03/12	P7	9 088 672	250 847 340
MT Tarif nuit 01/03/12	P8	1 710 850	41 060 400
MT Tarif nuit 01/03/12	P9	6 986 949	167 686 785
MT Tarif uniforme	P10	25 661	974 093
MT Tarif uniforme 01/03/13	P10	126 575	5 033 888
Régul			
Prépaiement			
Prépaiement hors toti			
Autres (employés...)		80 270	323 267
		39 447 926	1 131 468 397
		Prime fixe	138 161 981
		Ventes H.T.	1 269 630 378

Prix moyen

32,2 XPF/kWh

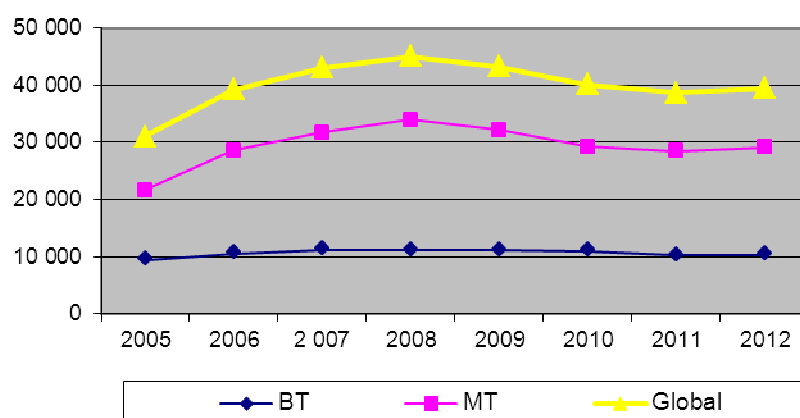
4°) – Autres produits d'exploitation

En complément des ventes d'énergie, l'activité en concession enregistre les autres produits d'exploitation suivants :

- Produits de relance :	2.098.980 XPF
- Frais de perception de taxe :	<u>2.867.654 XPF</u>
TOTAL :	4.966.634 XPF

5°) – Statistiques de ventes

Croissance des ventes de kWh

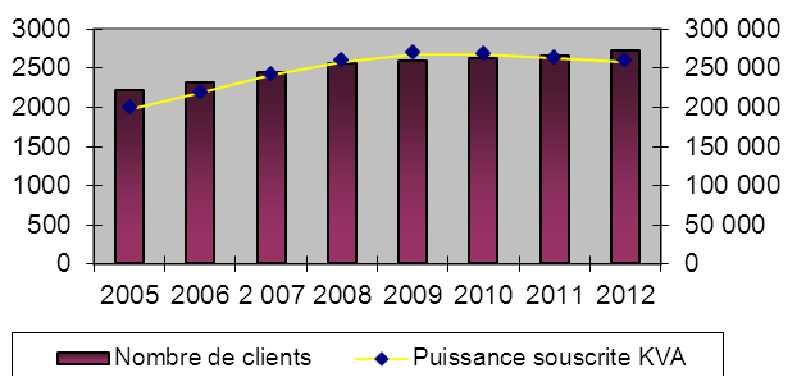


Les ventes d'énergie sont marquées par la hausse en 2012 de (+1,9%), par rapport aux baisses des 3 dernières années.

Les ventes BT augmentent de 0,3% en 2012.

S'agissant des ventes MT, la hausse enregistrée en 2012 s'établit à +2,5% due principalement à une hausse enregistré par le Four Season & le Méridien Bora.

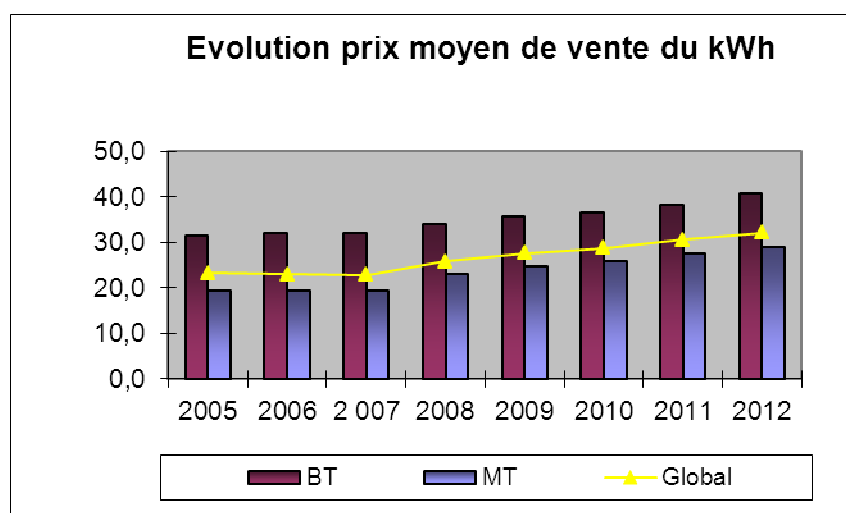
Nombre de clients et puissance souscrite



La concession compte 2 725 clients à fin 2012, en progression annuelle de 2,4%, dont :

- 2 692 clients en Basse tension
- 33 clients en Moyenne tension

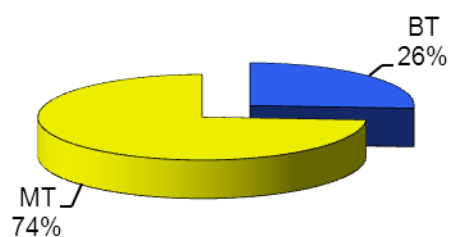
La puissance souscrite s'établit à 258 399 kVA, contre 262 541 kVA en 2011 (-1,6%)



Le prix moyen de vente « hors taxes » du kWh est de 32,2 XPF, dont :

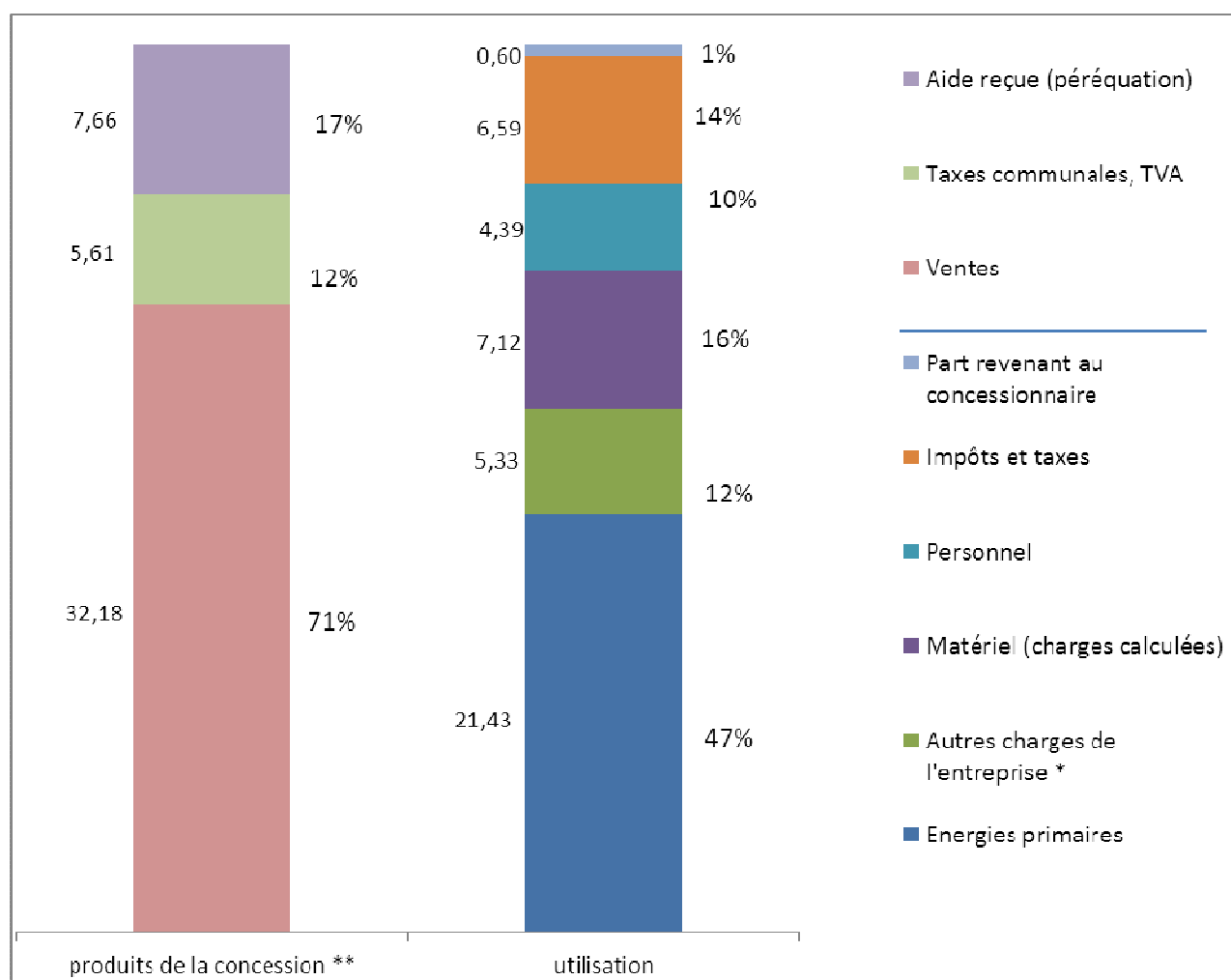
- 40,9 XPF en Basse tension
- 29,1 XPF en Moyenne tension

Répartition des ventes BT / MT



Bénéficiaires des sommes facturées aux clients sur Bora Bora

2012 (en F/kWh et en pourcentage)



*Autres charges de l'entreprise : ce poste comprend la redevance transport (TEP), les frais de siège, le coût financier, l'interface clientèle, les charges de maintenance & fonctionnement hors main œuvre, etc.

** Dont 37,79F/KWh (83%) de sommes facturées aux clients

Les sommes facturées aux clients comprennent :

- Le prix de vente HT de l'électricité
- Les taxes communales
- La TVA

Les impôts comprennent :

- Les taxes communales
- La TVA
- L'IS
- L'IRCM reversé par l'actionnaire sur les dividendes

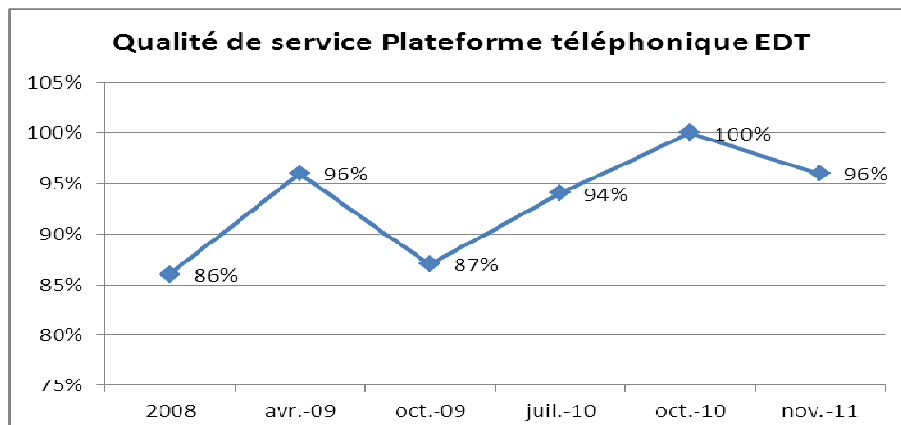
Ne sont pas inclus par simplification, la patente et l'IRCM sur les produits financiers qui figurent dans les « autres charges de l'entreprise »

Les énergies comprennent :

- Le coût d'achat des énergies fossiles fioul et gazole.

6°) Services offerts à la Clientèle

- **Activité et Qualité de service au centre d'appel de l'EDT**



Le suivi des indicateurs de qualité de service sur l'année passée, confirme le maintien de l'excellence du service d'accueil à la clientèle apporté par le centre d'appel de l'EDT, déjà reconnu au cours des années passées.

Nb total d'appels			% traités			Temps Moyen d'attente			Temps Moyen de conversation		
Infos Conseils	Standard	Dépanna ge	Infos Conseils	Standard	Dépanna ge	Infos Conseils	Standard	Dépanna ge	Infos Conseils	Standard	Dépanna ge
49914	17317	7412	87	86	94	0:00:10	0:00:12	0:00:12	0:01:47	0:01:28	0:01:31
74 643			88			0:00:11			0:01:35		

Le centre d'appel d'EDT qui recueille l'ensemble des appels clients au titre des renseignements commerciaux (N° 86 77 86), ou bien de l'accueil des clients en situation de dépannage (N° 5.4.3.2.1.0) se situe pour le pays, cette année encore, en 2nde position en terme de volume d'appels traités et 1^{er} en terme de qualité de service offert à la clientèle.

- **Activité de l'agence clientèle EDT en ligne www.agence.edt.pf**

Dans le cadre de la modernisation de son offre de service à la clientèle EDT a ouvert depuis Août 2011 son 'Agence en ligne' à destination des clients domestiques et professionnels et des collectivités. La nouvelle agence en ligne d'EDT propose une gestion complète des abonnements d'énergies par les clients, notamment un module de paiement en ligne des factures d'électricité et les services interactifs suivants :

- ✓ Edition des factures
- ✓ Auto relève des compteurs
- ✓ Suivi en temps réel du compte client
- ✓ Réalisation de bilan énergétique
- ✓ Simulation de facture

Cet outil très intuitif propose de manière actualisée l'ensemble des offres de service et d'information disponible auprès de la clientèle. Il est également déployé auprès de l'ensemble des agences clientèle de Tahiti, afin que celles-ci disposent en temps réel des dernières informations commerciales à jour, d'une manière interactive et facilement consultable.

agence.edt.pf	déc-11	déc-12	Cumul 2012
Nb visites reçues	7 856	9 110	108 974
Nb pages déroulées	199 364	283 195	3 373 285
Nb paiements reçus	268	668	6 568
Règlement moyen	34 452	26 525	26 255
Nb autorelevé saisies	919	1 894	19 671
Nb clients abonnés supplémentaires	919	193	4 439
Nb clients Abonnés à l'Agence En Ligne	5 380	9 819	9 819

Le nouveau site web recueille depuis son lancement un accueil très favorable et a notamment remporté en Novembre 2011 les trophées du numériques 2011 dans la catégorie « Portail de Service Public »

- **Lancement du service « SMS infos clients »**

EDT a lancé depuis Décembre 2011 un nouveau service gratuit d'information par S.M.S à destination de sa clientèle.

Ce service, entièrement gratuit pour les clients souscripteurs, leur permet de recevoir directement sur leur téléphone portable le montant de leur prochaine facture ainsi que les dates de passage des releveurs à leur domicile.

Les clients grands compte et professionnels ont également la possibilité d'être informés au préalable, et par ce mode d'information, des coupures pour travaux d'EDT affectant leur entreprise ou leur collectivité.

L'information est envoyée directement aux clients par SMS, 15 jours avant le passage du releveur, et dès le lendemain de l'émission de la facturation pour l'information relative au solde du compte du client, et une semaine à l'avance pour les coupures pour travaux.

Le client est également informé lors de l'information de son montant facture de la date limite de règlement de celle-ci afin d'éviter d'être relancé.



Ce nouveau service **entièrement gratuit**, est un grand succès avec plus de 4200 souscriptions reçues en 2012 et un total d'abonné à ce service de **29189** clients à fin décembre 2012, soit **35 %** de la clientèle, à peine un an après son lancement.

- « Mensualisation du montant de la facture »

Afin de pouvoir accompagner les clients d'E.D.T et également afin de pouvoir disposer d'un outil permettant de traiter les réclamations relatives au montant des factures estimées, une offre de Mensualisation des factures a été mise en place en agence.

Les clients d'EDT disposent désormais de 3 modes de facturations de l'électricité : Mode classique avec un relevé tous les 4 mois, l'auto relève et la mensualisation.

La mensualisation est basée sur les modalités appliquées par les distributeurs en métropole : Le client établit avec un conseiller clientèle son profil de consommation type, choisit avec ce dernier le montant de sa mensualité qui est par la suite prélevée 11 mois d'affilé, le 12^{ème} mois servant de régularisation en cas d'écart de sa consommation relevée au réel par rapport à la mensualisation choisie.

L'offre de mensualisation vient en aval et complément des 2 années d'accompagnement de nos clients autour des gestes d'économies d'énergie, afin de rassurer les clients d'EDT par rapport au montant de leur facture dans un contexte difficile de crise économique et de hausses régulières des prix de l'électricité.

Elle devrait permettre d'attirer une plus grande partie de la clientèle vers le prélèvement automatique dont le frein principal par rapport à ce mode d'encaissement est la variabilité de nos factures d'électricité.

Maintenant, 2 solutions pour vos factures d'électricité

SÉRÉNITÉ
■ LA MENSUALISATION
Je maîtrise mon budget
J'établis avec EDT le montant de mon forfait mensuel d'électricité pour l'année à venir. Mon compteur est toujours relevé tous les 4 mois et je suis informé de mes consommations réelles. Pendant 11 mois, je paie le même montant forfaitaire et le 12^{ème} mois, je règle ma facture sur relevé annuel.

CONTRÔLE
■ L'AUTO-RELEVÉ
Je maîtrise ma consommation
Je relève mon compteur à date fixe et je communique les informations nécessaires :
• Par téléphone à EDT Auto-Relève au 444 222 (appel gratuit) muni de mon numéro de contrat EDT (précisé sur la facture au-dessus de mon nom et adresse, de mon relevé au compteur et la date de mon auto-relevé. En suivant les instructions données par le serveur vocal, j'enregistre mon auto-relevé.
• Par Internet sur agence.edt.fr muni de mon code d'accès obtenu sur demande, (accès à mon compte client via le site web) et j'enregistre mon auto-relevé.

LA RELEVÉ des compteurs maintenant TOUS LES 4 MOIS pour vous aider à mieux gérer votre consommation.

EDT SUEZ

7°) Actions en faveur de la maîtrise des dépenses d'énergie et de la sécurité des clients

- Pack énergie Eco

E.D.T partenaire historique du salon de l'habitat a profité des 2 éditions 2012 pour proposer au public une offre promotionnelle du 'Pack Energie Eco', qui a rencontré un large succès auprès des visiteurs avec plus de **86** packs qui ont trouvé preneur en 3 jours pour un total de **182** Pack énergie Eco vendus au cours de l'année 2012.

Le pack Energie Eco comprend une offre d'audit personnalisé et gratuit des consommations électrique de l'habitation, un guide pratique détaillé sur les économies d'énergie ainsi qu'un appareil de mesure « Conso-mètre » qui sert pratiquement à mesurer l'énergie électrique



CONSEILS PRATIQUES POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

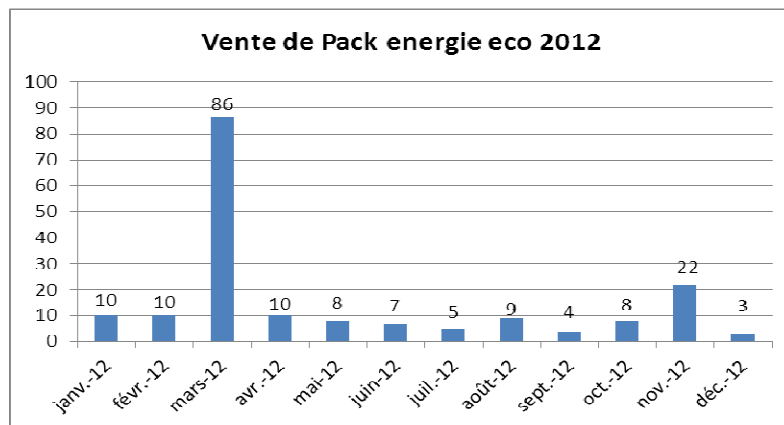


PACK ÉNERGIE ÉCO

Le Pack Énergie Éco vous aide à maîtriser votre consommation électrique à l'aide de conseils et d'un bilan énergie.

consommée par tout appareil électrique branché sur le secteur au travers d'une prise électrique.

Le pack énergie Eco aide ainsi les clients à maîtriser leur consommation électrique à l'aide de conseils pratiques et d'outils permettant de réaliser soi-même son bilan d'énergie.



• Opération d'information sur les nouveaux tarifs applicables « Petits Consommateurs »

Dans le cadre des engagements pris par l'EDT lors de la signature de l'avenant 16 du cahier des charges de la concession, il a été établi puis diffusé au travers d'un mailing individuel à l'ensemble des clients domestiques éligibles de la concession, une information relative au nouveau tarif domestique applicable en cas de consommation inférieure ou égale à 300 kWh par mois : le Tarif Petit consommateur.

Ce tarif vient en substitution de l'ancienne tranche sociale du tarif domestique unique et progressif, jusqu'alors seul tarif applicable aux consommations électriques des ménages polynésiens. En effet, l'ancien tarif unique domestique faisait en effet bénéficier à l'ensemble de la clientèle l'application de la tranche dite « sociale » applicable sur les 150 premiers kWh facturés.

Cette application extensive auprès des clients de la tranche sociale avait pour effet indirect, un renchérissement des tranches hautes du tarif domestique du fait de la péréquation appliquée entre les différentes tranches tarifaires.



Par ailleurs, au vu de la dégradation économique continue que connaît la Polynésie Française, il devenait également nécessaire de proposer un tarif de première nécessité pour l'électricité.

Aussi et afin de pouvoir garantir une application équilibrée de ce tarif, et en l'absence de mécanisme de suivi social en Polynésie française, il a été convenu de limiter son application aux installations modestes en matière d'équipements et de consommations électriques ;

Pour rappel le tarif créé est encadré, à la fois par un seuil de puissance souscrite fixé à 3,3 kVA (15 A en 220 V monophasé), et également par un seuil de consommation mensuelle fixé à 300 kWh par mois.

Au-delà de ce niveau de consommation, le P.U applicable devient dissuasif, et le Tarif domestique « classique » redevient économiquement plus intéressant pour le client.

Cette information relayée auprès de l'ensemble des clients et également dans la presse a également été accompagné d'un challenge pour les équipes commerciales afin de convertir le plus rapidement possible nos clients au tarif le plus adapté à leurs usages domestiques.

BILAN TECHNIQUE

1. DONNEES DE PRODUCTION :

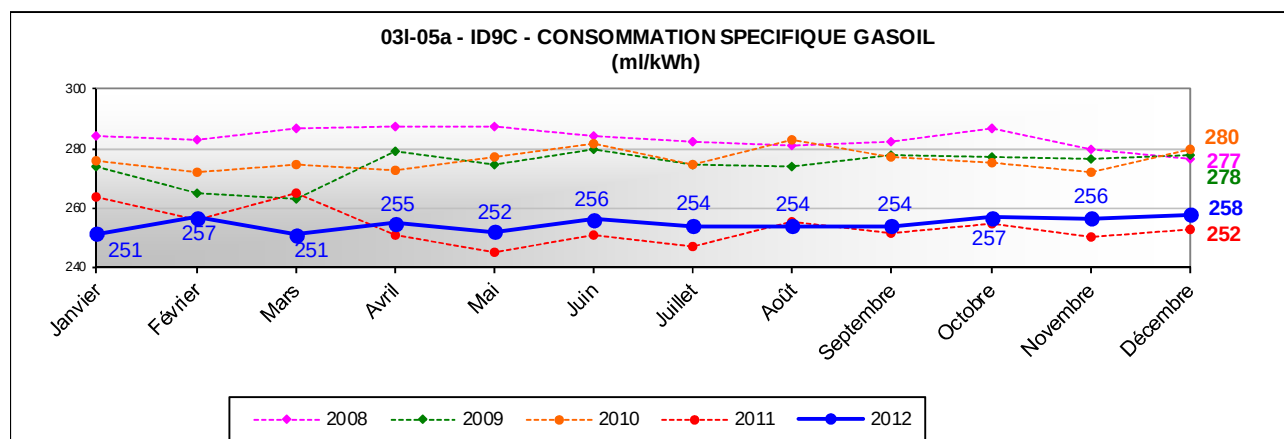
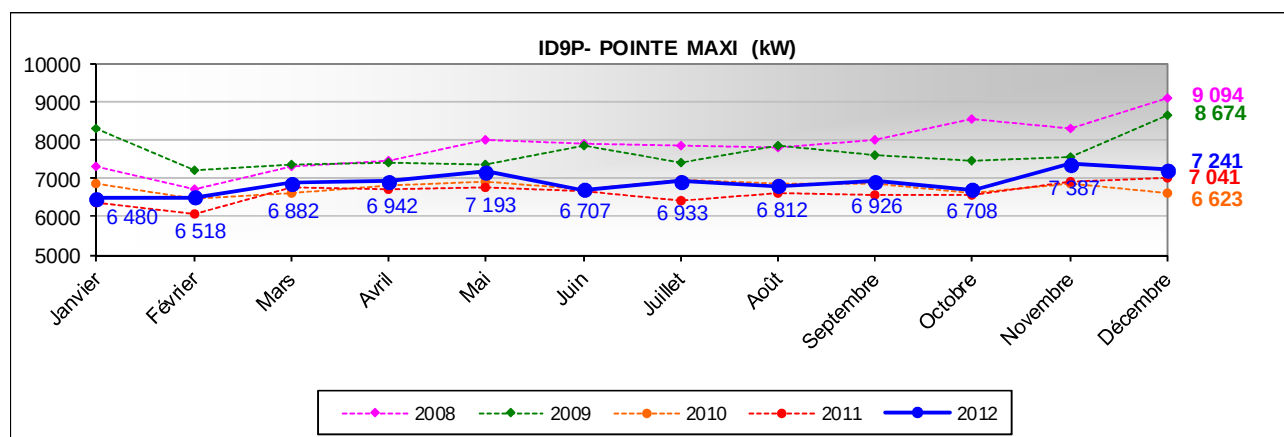
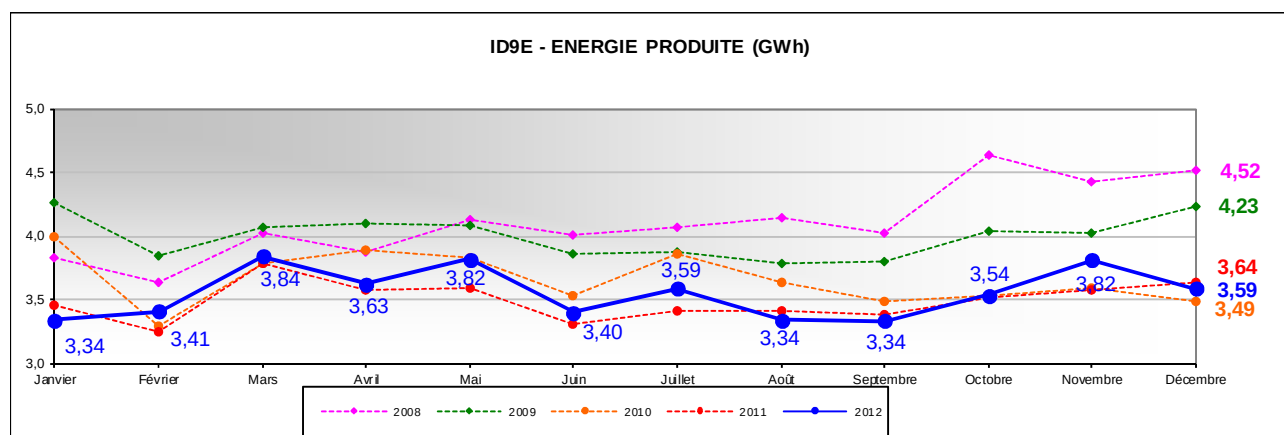
La production pour l'année 2012 a été de 42,64 GWh en 2012 contre 41,90 GWh en 2011, soit une hausse de 1,8 %.

10,801 millions de litres de gazole ont été consommés – soit une diminution de 2,1% par rapport à 2011. 31 585 litres d'huile ont été consommés, contre 42 760 litres en 2011.

La puissance appelée de pointe a subi une légère hausse, à 7 387 MW, contre 7 041MW en 2011.

BORA PRODUCTION	Mensuelle (kWh)	dont EnR kWh (Electra/EdT)	Pointe Maxi en kWh	Conso gazole (l)	Conso spéc. (ml/kWh)	Conso Huile (litres)
2012						
Janvier	3 339 576	18 724	6 480	834 189	251	1 730
Février	3 405 428	18 364	6 518	869 748	257	5 455
Mars	3 842 443	19 316	6 882	959 446	251	2 360
Avril	3 628 663	14 044	6 942	920 860	255	1 120
Mai	3 821 765	12 634	7 193	959 134	252	4 165
Juin	3 398 571	11 239	6 707	867 910	256	1 275
Juillet	3 586 398	10 903	6 933	908 005	254	1 640
Août	3 344 854	15 082	6 812	845 073	254	2 495
Septembre	3 336 381	17 613	6 926	842 147	254	850
Octobre	3 535 046	19 898	6 708	902 089	257	4 500
Novembre	3 815 402	21 217	7 387	973 109	256	2 370
Décembre	3 586 482	14 511	7 241	920 209	258	3 625
Total en Moyenne	42 641 009	193 545	7 387	10 801 919	254	31 585

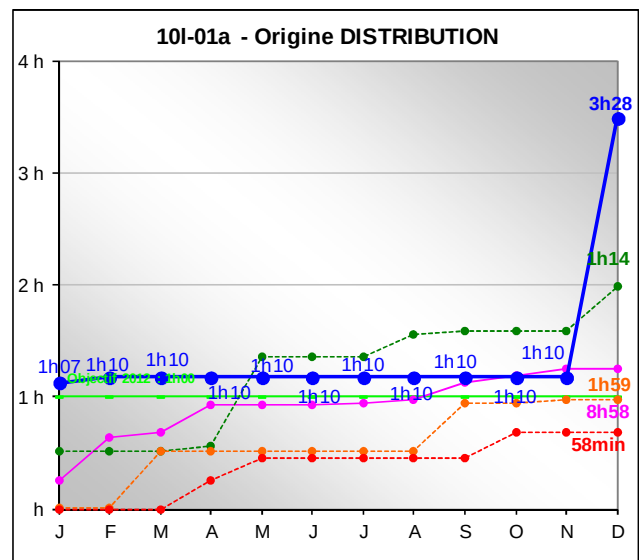
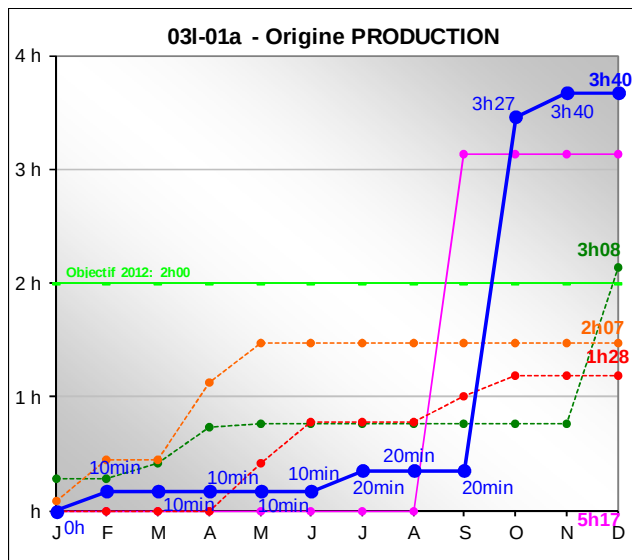
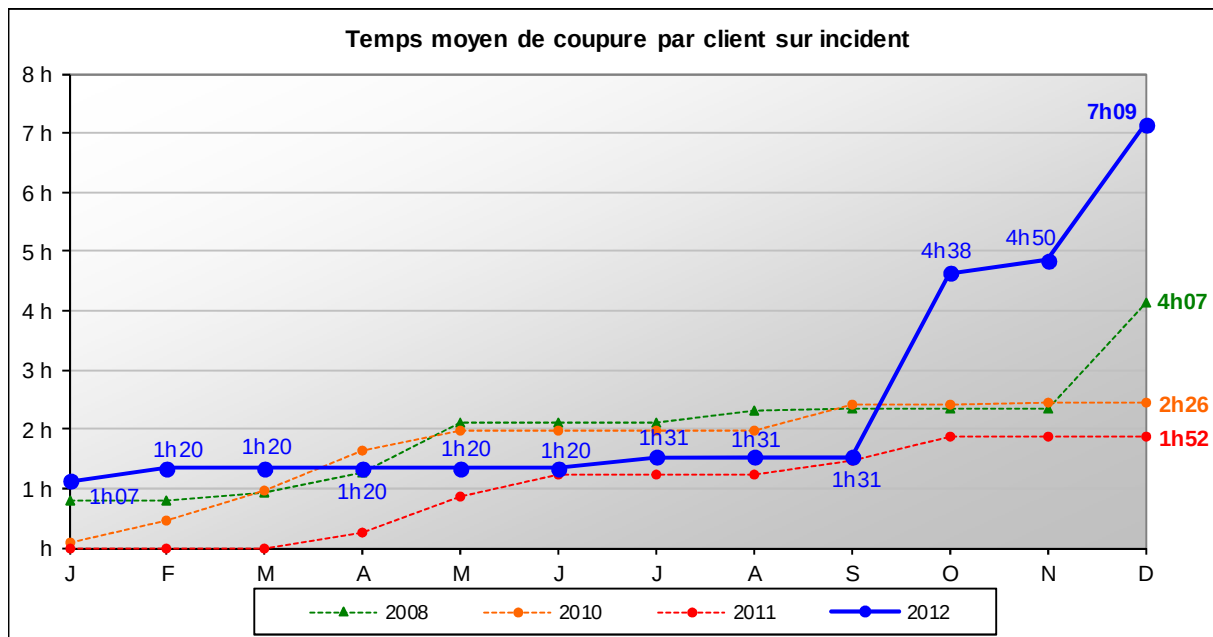
Energie produite - Puissance MAXI - Consommation spécifique gasoil



2. QUALITE DE SERVICE

Bilan des TMCC sur incident (Temps Moyens de Coupure par Client)

- **TMCC incidents production : 3h40**
- **TMCC incidents distribution : 3h28**



3. QUALITE – SECURITE – ENVIRONNEMENT

POI « Plan d’Opération Interne » pollution-incendie : L’exercice incendie prévu en 2012 avec la participation de la DPC a été repoussé au 1er semestre 2013 compte tenu des travaux sur l’automatisation de la centrale puis de la rénovation prévue sur le Système de Sécurité Incendie.

4. TRAVAUX SIGNIFICATIFS – FAITS MARQUANTS

Automatisation COMAP de la centrale : Poursuite du programme avec des difficultés rencontrées sur les groupes 9L32 : problème d’accès aux données des groupes 9L32, et en parallèle problème de fiabilité du contrôle-commande de ces groupes.

Groupes 9L32 : Ces groupes ont été en partie indisponibles en fin d’année 2011, suite à des problèmes sur les équipements de contrôle commande de ces groupes, et suite à l’activation de la protection différentielle d’un des deux groupes. Une intervention d’un ingénieur Wartsila a été demandé en fin d’année 2012 pour un dépannage et une vérification de ces équipements.

Système de système de sécurité Incendie : Avarie du système en salle des machines 1, vieux de 10 ans, en novembre 2012. Le SSI devra être complètement rénové avec une prévision d’achèvement du chantier en avril 2013.

Campagne de rénovation de branchement : Une campagne de rénovation des compteurs vétustes a été lancée en 2012, avec plus d’une centaine de branchements rénovés en 2012.

Audit AFAQ 2012 : L’exploitation de Bora Bora a été audité en septembre 2012 pour le renouvellement des certifications ISO 9001, OHSAS 18001 et ISO 14001. L’AUDIT a déterminé une prévention insuffisante des risques de chute de hauteur sur le site de la centrale. Des aménagements correctifs ont été lancés à fin 2012 et se poursuivront en 2013.

TMCC incidents production : Au mois d’octobre 2012, un défaut de tension a eu lieu sur le groupe de en Black Start, ce qui a provoqué une panne générale qui a duré 3h. Cette panne du Black Start a mis en évidence une faiblesse sur la reprise des auxiliaires de la centrale avec les nouveaux automates. Le programme d’automate des groupes a été modifié afin d’autoriser un démarrage sans auxiliaire sur les moteurs de production.

TMCC incidents distribution : Au mois de janvier 2012, un arbre est tombé sur une antenne HTA à Faanui, ce qui provoqué une coupure localisée de 1h. Le 22 décembre 2012, un défaut sur le câble souterrain du départ Top Dive et un défaut fugitif sur le départ de Vaitape ont provoqué une coupure de 3h. La détection et la réparation du défaut câble a été très rapide. Schéma normale retrouvé le 24 décembre 2012. Le défaut fugitif du départ Vaitape est toujours en cours d’investigation.

2 – DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

Bilan et compte de résultat de la concession

1°) – Méthodologie et clés de répartition analytique

Bilan :

Tous les postes du bilan sont obtenus par une imputation directe par concession à l'exception des comptes fournisseurs qui sont répartis au prorata du chiffre d'affaires dégagé par chaque concession.

Font partie du hors concession les éléments suivants :

- Les immobilisations financières
- Les bâtiments de Puurai qui font l'objet d'une « location » aux entités les occupants ;
- Les capitaux propres (capital, réserves et RAN)
- La contrepartie du compte courant de chaque concession

La différence apparaissant au niveau du bilan de chaque concession entre ses actifs et ses passifs constitue une situation de trésorerie (excédent ou besoin) portée dans la rubrique « Compte Courant du concessionnaire ».

Compte de résultat

Les ventes d'énergie correspondent au chiffre d'affaires calculé sur le nombre de kWh réellement vendu par concession.

Le coût de production est constitué des charges directes d'achats de matières premières, d'entretien des groupes et centrales, des amortissements et provisions.

La dotation aux amortissements de caducité, calculée par concession sur la valeur des immobilisations est répartie au prorata de celles-ci par processus (production, distribution...).

Le coût du transport est composé de la redevance versée au concessionnaire du réseau de transport (TEP) ainsi que de la part des pertes de transport supportées à tort par le distributeur.

Le coût de distribution est constitué des charges directes d'entretien des réseaux, des amortissements et provisions.

Des compteurs installés chez les clients permettent de connaître les pertes cumulées de transport et de distribution en quantité et en valeur, l'absence de compteurs aux bornes du réseau de transport oblige à une répartition arbitraire de ces pertes entre transport et distribution. Ces pertes sont valorisées au coût de l'énergie transportée.

Le coût de l'interface clientèle est constitué des charges de fonctionnement des services de la clientèle (charges salariales, charges d'entretien, loyers, frais de téléphone etc...) ainsi que les dotations ou reprises de provisions relatives aux créances détenues sur la clientèle.

Les frais de siège sont constitués des frais de fonctionnement des services administratifs, ils sont répartis sur les différentes concessions au prorata du nombre d'abonnés.

Le résultat financier est constitué le cas échéant de la charge d'intérêt relative aux emprunts spécifiques de la concession considérée puis de la rémunération du « compte courant du concessionnaire » tel qu'il figure au bilan ; cette rémunération est calculée sur la base de l'Euribor (3 mois) de l'exercice considéré lequel est complété d'un "spread" financier.

Sur 2012 :

- le taux moyen de l'Euribor (3 mois) est de : 0,624%
- le "spread" appliqué aux besoins de trésorerie est de + 0,8 point ce qui donne un taux d'emprunt de 1,424%
- le "spread" appliqué aux excédents de trésorerie est de – 0,3 point ce qui donne un taux de placement de 0,324%

Sur 2011 :

- le taux moyen de l'Euribor (3 mois) est de : 1,38%
- le "spread" appliqué aux besoins de trésorerie est de + 0,8 point ce qui donne un taux d'emprunt de 2,18%
- le "spread" appliqué aux excédents de trésorerie est de – 0,3 point ce qui donne un taux de placement de 1,08%

Le coût de revient complet somme les différents coûts cités ci-dessus, ramené au nombre de kWh vendus, il donne le coût de revient complet du kWh.

Le résultat net des concessions et la péréquation tarifaire

L'adoption d'un tarif unique pour un ensemble de concessions ou péréquation tarifaire fait que l'équilibre financier du concessionnaire est à considérer dans la globalité de ses concessions (soit 427 MF en 2012 ou 0,70F/kWh vendu); il en ressort que le résultat de chaque concession prise individuellement est égal au produit du nombre de kWh vendu sur son territoire par cette marge unitaire (0,70F en 2012).

Le lien mathématique entre les produits et charges de chaque concession et leur résultat net est assuré par « la péréquation tarifaire » et « l'impôt sur les sociétés ».

- Cette péréquation tarifaire dont l'objet est la mise en place d'une « solidarité intercommunale » se traduit pour les concessions « déficitaires » par l'obtention d'une aide de péréquation. Que l'on retrouve sur la ligne « Péréquation inter-îles ».
- **L'Impôt sur les Sociétés** est calculé par application au résultat de la concession après péréquation, du taux moyen de l'IS constaté sur les résultats du concessionnaire à savoir 43,15% en 2012 (42,23% en 2011).

2°) – Faits marquants

Les éléments les plus notables de l'année 2012 sont les suivants :

- L'exercice 2011 était marqué par une forte dégradation de la marge énergie résultant de la non actualisation de la formule tarifaire à savoir la non répercussion dans les prix de vente des surcoûts liés d'une part au rachat de l'énergie solaire et d'autre part à l'augmentation du prix du fioul à compter du 1er Août.
- A compter du 1er mars 2012, l'avenant 16 au cahier des charges a modifié la formule tarifaire avec notamment :
 - o Mise en place du tarif petit consommateurs
 - o Mise à jour du prix des énergies intégrant le solaire et une nouvelle majoration du prix d'achat des combustibles
 - o Actualisation des coefficients de rendements permettant une restitution au bénéfice des clients des gains réalisés
 - o Un recalage du terme L dit « partage de la croissance »
- Malgré la révision en forte baisse du tarif de rachat du kWh photovoltaïque intervenue en juillet 2011, le développement du solaire s'est poursuivi.

- L'échéancier convenu en 2011 de règlement du protocole transactionnel de novembre 2008 a été respecté par le Gouvernement en 2012. Un total de 500 MXPf reste à percevoir en 2013.
- Au niveau des investissements, tous nos programmes de développement des énergies renouvelables sont à l'arrêt, en cohérence avec les orientations du Ministère de l'Energie. Plus généralement, nous ne percevons aucune réalisation imminente significative indépendante dans ce domaine (avec un doute pour le SWAC du Taaone), faute de schéma directeur clair et de consultations d'entreprises ou d'enquêtes d'utilité publique en ce sens par les autorités.
Nos investissements dans le domaine concédé se sont poursuivis à un niveau significatif, quoiqu'en nouveau retrait par rapport aux années précédentes compte tenu du contexte.
- L'Assemblée de Polynésie française a adopté lors de sa séance du 6 décembre 2012, les lois de Pays n°26 et 27, relatives respectivement aux principes directeurs de l'énergie et à la production d'électricité. Ces textes font l'objet de recours devant le Conseil d'Etat, de la part d'EDT et d'entreprises liées.

Variation du prix achat des hydrocarbures

	Prix du Fioul	Prix du Go Tahiti	Prix du Go Iles	Arrêté CM
Jusqu'au 30/06/ 2008	38,680	56,200	40,000	Arrêté 773 CM du 14/09/05
Acpt du 01/07/2008	53,740	77,270	54,240	arrêté 678 CM du 26/06/08 (simultané avec avenant 14 du 30/06/2008)
Acpt du 02/2009	39,157	56,158	54,458	arrêté 226 CM du 06/02/09 (simultanée avenant 15 du 01/02/2009)
Acpt du 01/08/2009	44,157	58,458	60,158	arrêté 1205 CM du 29/07/09
Acpt du 08/2010	54,157	68,458	70,158	arrêté 1246 CM et 1248 CM du 28/07/10
Acpt du 05/2011	61,157	77,158	75,458	Arrêté 0544 & 0546 CM du 21/04/11
Acpt du 08/2011	62,836	78,837	77,137	Arrêté 1084 & 1087 CM du 27/07/11
Acpt du 03/2012	64,336	80,337	79,137	Arrêté 298 à 301 CM du 27/02/2012

Variation du prix de référence de vente de l'électricité

	Prix réf.	ACE	CM / Avenant
Jusqu'au 30/06/ 2008	29,02	16,12	Arrêté 774 CM du 14/09/05
Acpt du 01/07/2008	32,48	16,54	Avenant 14 du 30/06/08 - Convention N°80229
Acpt du 02/2009	30,98	17,17	Avenant 15 du 06/02/09 - Convention N°90056
Acpt du 01/08/2009	31,89	17,25	Arrêté 1207 CM du 29/07/09
Acpt du 08/2010	33,33	16,73	Arrêté 1249 CM du 28/07/10
Acpt du 03/2011	33,67	17,03	Arrêté 0225 CM du 24/02/11
Acpt du 05/2011	35,14	17,03	Arrêté 0547 CM du 21/04/11
Acpt du 08/2011	35,49	17,03	absence d'actualisation
Acpt du 03/2012	35,96	17,70	Avenant 16 du 16/03/12 - Convention N°1455

3°) – Commentaires

Après un exercice 2011 fortement dégradé, 2012 est revenu à un niveau de performance proche de 2010.

Les ventes augmentent de (+1,9 %) en volume passant 38,7 GWh à 39,4 GWh en 2012 et le chiffre d'affaires augmente également de (+7,4%) soit 1.270 MF au 31/12/2012.

- Le prix moyen de vente ressort à 32,2 F/kWh contre 30,5 F/kWh en 2011, soit une progression de 5% suite aux ajustements tarifaires de mars 2012.

- Le coût de l'énergie par kWh produits en thermique évolue à la hausse passant de 18,50 F/kWh produit en 2011 à 19,73 F en 2012 soit (+7%) du fait de l'augmentation du coût du combustible (+ 2 XPF pour le gasoil).

La **marge énergie** augmente de **(+23 MF)**, cette hausse s'analyse en 2 effets:

- Effet volume résultant du nombre de kWh produit de **(+9 MF)**
 - Hausse du CA à tarifs constant: + 23 MF
 - Hausse de la charge combustible à prix constant : - 14 MF
- Effet prix lié à la variation des tarifs de vente d'énergie et d'achat **(+14 MF)**
 - Augmentation des ventes : + 65 MF
 - Hausse du prix des combustibles: - 51 MF

Les évolutions significatives sur les autres postes sont les suivantes :

- (- 146 MF) de charges calculées liées, dont (-93 MF) de dotations aux amortissements et provisions exceptionnelles, (- 32 MF) de dotations aux amortissements techniques, et (-21 MF) de dotations aux provisions pour renouvellement liées au changement des deux groupes de la centrale de Bora Bora.
- (-14 MF) de charges de production, liées à la baisse de fourniture d'entretien non stockées et des travaux techniques sous traités.
- (- 13 MF) de charges clientèle liés essentiellement aux pertes sur créance irrécupérable.
- (- 9 MF) de frais financiers en lien avec la rémunération du C/C du concessionnaire.
- (+7 MF) de charges de distribution liés à la quote-part de frais de structure

Le résultat avant péréquation et impôt s'élève à - 240 MF contre - 441 MF en 2011.

Après péréquation tarifaire la quote-part de résultat net d'impôt liée à la concession de Bora-Bora s'élève à +28 MF (0,70Fx 39.447.926kWh vendus).

4°) – Actif, Passif et Résultat de la concession

ACTIF	Bora Bora	
	2012	2011
Immobilisations concédées	4 833 134 313	4 804 973 794
Immobilisations privées	366 762 737	366 438 137
Immobilisations financières		
Immobilisations en-cours	61 175 105	43 815 885
Avances et acomptes		
Total immobilisations brutes	5 261 072 155	5 215 227 816
Amortissements et provisions	-2 451 000 757	-2 155 462 609
Immobilisations nettes	2 810 071 398	3 059 765 207
Stock	99 792 542	88 151 040
Créances clients	298 745 972	279 279 934
Autres créances	18 580 275	42 270 617
Charges constatées d'avance		
Provisions pour dépréciation	-45 458 004	-27 471 891
Stock et créances nets	371 660 785	382 229 699
Placements et trésorerie		
Compte courant du concessionnaire		
TOTAL ACTIF	3 181 732 183	3 441 994 906

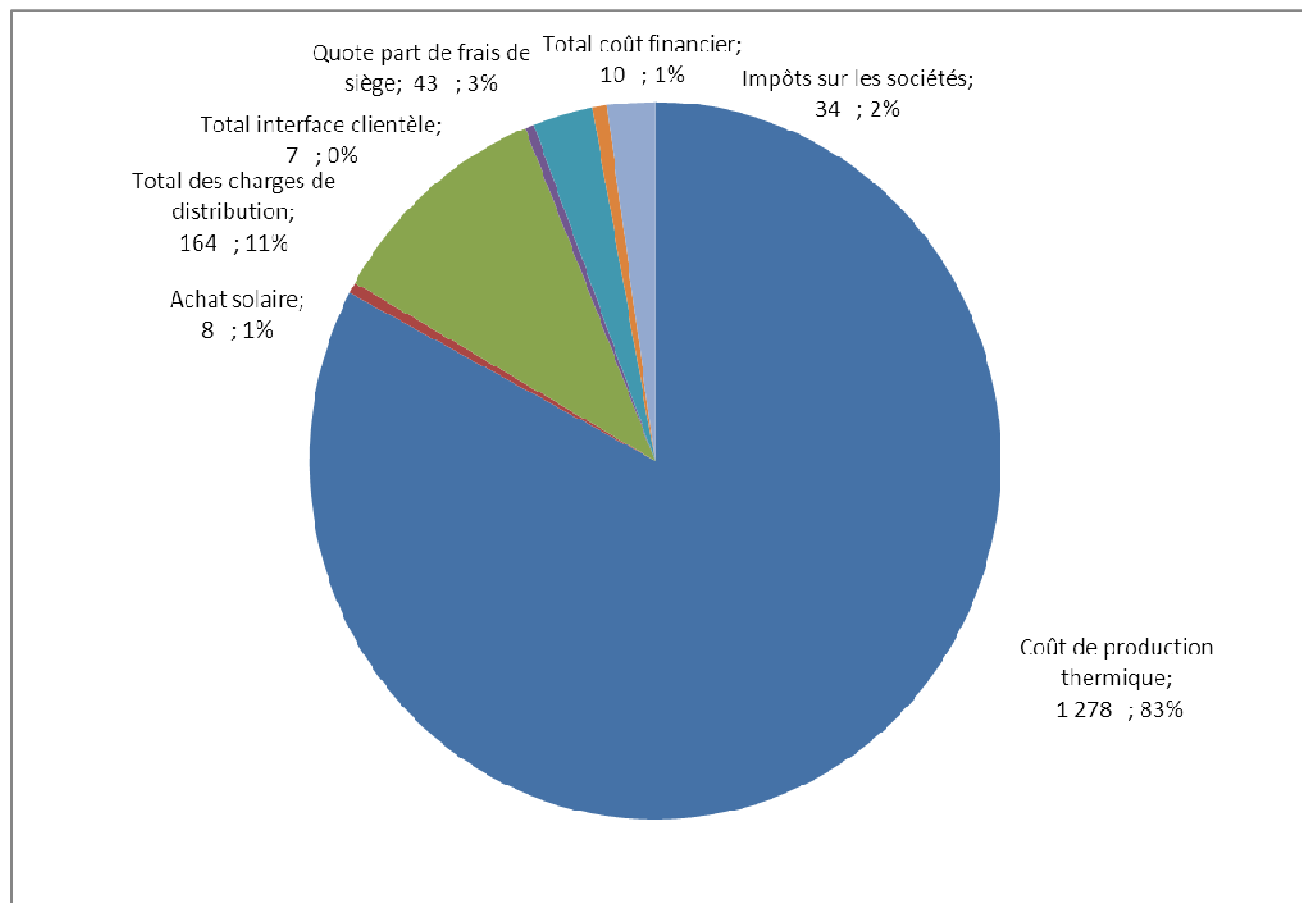
PASSIF	Bora Bora	
	2012	2011
Capital		
Réserves		
Report à nouveau		
Résultat	27 701 184	12 692 475
Capitaux propres	27 701 184	12 692 475
Droits des tiers et concédants	279 394 056	288 983 409
Caducité et provision pour renouvellement	2 233 916 830	2 177 077 064
Autres provisions	15 000 885	14 268 059
Provision pour risques et charges	2 248 917 715	2 191 345 123
Compte courant du concessionnaire (emprunt)	344 058 436	732 850 786
Emprunts et dettes financières		
Clients - avances sur consommation	90 491 552	89 932 764
Fournisseurs	70 957 129	99 679 419
Dettes fiscales et sociales	120 065 711	26 364 531
Autres dettes	146 400	146 400
Produits constatés d'avance		
Emprunts et dettes	281 660 792	216 123 115
TOTAL PASSIF	3 181 732 183	3 441 994 906

COMPTE DE RESULTAT PAR CONCESSION	Bora	
	2012	2011
Ventes d'énergie	1 269 630 378	1 182 452 164
nombre de kWh vendus	39 447 926	38 714 053
prix moyen	32,18	30,54
Production Thermique du concessionnaire		
Nb de kWh produits (nets de consommations internes)	42 447 464	41 730 854
Energie	-837 390 992	-772 011 813
Maintenance et fonctionnement	-242 589 667	-256 317 109
Amortissement des actifs de concession	-197 767 268	-338 497 588
Coût de production	-1 277 747 927	-1 366 826 510
Coût de l'énergie / kWh produit	-19,73	-18,50
Coût de production / kWh produit	-30,10	-32,75
Production du concessionnaire		
Nb de kWh	42 447 464	41 730 854
Coût de production	-1 277 747 927	-1 366 826 510
Coût / kWh	-30,10	-32,75
Energie à l'entrée des postes sources		
Nb de kWh livrés	42 447 464	41 730 854
Coût d'achat	-1 277 747 927	-1 366 826 510
Coût / kWh	-30,10	-32,75
Energie sortant des postes sources		
Nb de kWh sortis des postes sources	42 447 464	41 730 854
Coût de l'énergie injectée sur le réseau de distribution	-1 277 747 927	-1 366 826 510
Coût / kWh	-30,10	-32,75
Livraisons directes sur le réseau		
Achats producteurs solaires		
Nb de kWh achetés	196 264	178 575
Coût d'achat	-7 824 636	-8 786 186
Coût / kWh	-39,87	-49,20
Total énergie injectée en distribution		
Nb de kWh	42 643 728	41 909 429
Coût de l'énergie à l'entrée de la distribution	-1 285 572 563	-1 375 612 696
Coût / kWh	-30,15	-32,82

COMPTE DE RESULTAT PAR CONCESSION	Bora	
	2012	2011
Pertes de distribution		
Nb de kWh perdus	3 195 802	3 195 376
En % de l'énergie entrante	7,49%	7,62%
Coût des pertes de distribution	-96 343 262	-104 883 313
Energie livrée aux compteurs		
Nb de kWh	39 447 926	38 714 053
Coût de l'énergie distribuée	-1 189 229 301	-1 270 729 383
Distribution		
- Maintenance et Fonctionnement	-80 876 612	-73 633 793
- Amortissement des actifs de concession	-82 971 431	-88 634 206
Total des charges de distribution	-163 848 043	-162 267 999
Par kWh vendu	-4,15	-4,19
Interface clientèle		
- Produits accessoires à l'énergie (perception de taxes, relances, coupures....)	4 966 634	4 897 072
- Affranchissements	-348 600	-1 882 295
- Fonctionnement	-11 200 665	-22 219 801
Total interface clientèle	-6 582 631	-19 205 024
Par kWh vendu	-0,17	-0,50
Coût brut de l'énergie livrée aux clients	-1 456 003 237	-1 557 085 719
Par kWh vendu	-36,91	-40,22
Frais de siège (quote part activités concédées)	-43 222 360	-47 121 448
Par kWh vendu	-1,10	-1,22
Total coût financier	-10 427 300	-18 982 385
Par kWh vendu	-0,26	-0,49
Coût de revient total de l'énergie vendue avant péréquation	-1 509 652 897	-1 623 189 552
Par kWh vendu	-38,27	-41,93
Péréquation inter îles	302 223 049	473 139 859
Par kWh vendu	7,66	12,22
Impôts sur les sociétés	-34 499 345	-19 709 996
Résultat net par concession	27 701 185	12 692 475
Par kWh vendu	0,70	0,33

Synthèse de la répartition des coûts – BORA BORA

2012 (en MF et en %)



3 – INFORMATIONS SUR LES BIENS IMMOBILISES

1. Variation du patrimoine immobilier

	2011	Acquisition	Cession	2012
Production	3 360 774 594	6 119 176	1 130 077	3 365 763 693
Distribution	1 444 199 200	22 495 994	4 714 816	1 461 980 378
Total	4 804 973 794	28 615 170	5 844 893	4 827 744 071

Les acquisitions sur l'exercice 2012 s'élèvent à 28 MF :

- 6 MF en production dont 2,7 MF liées au compresseur d'air de Bora, 2 MF de divers travaux d'aménagement, etc...
- 22 MF en distribution dont 12 MF liées aux réseaux et 10 MF pour les branchements et comptage.

Les diminutions s'élèvent à 6 MF liées aux réseaux.

Les immobilisations en cours du domaine concédé s'établissent à 61 MF (plus de la moitié concernant l'automatisation de la centrale), en hausse de 17 MF par rapport à 2011.

2. Situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public

Ets	Site	Composants	Date de mise en service	Valeur Brute
23	X23	AN TERRAIN BORA BORA	00/00/0000	809 000
23	X23	AN TERRAIN SPELEC BORA	00/00/0000	30 570 489
23	X23	VRD EXTENSION CENTRALE	01/02/2008	11 497 594
23	X23	CLOTURE/SUPPORT TOURET	01/05/2008	1 709 820
23	X23	PROTECTION PIPELINE GO	01/05/2008	3 810 170
23	X23	TVX GC MUR CF STOCKAGE DO	30/04/2010	1 940 084
23	X23	REAL° CANIVEAU JONCTION	01/05/2012	521 590
23	X23	A.N CONSTRUCTION BORA	01/01/2000	133 376 105
23	X23	CONSTRUCT ATELIER BORA	01/01/2000	23 621 951
23	X23	BATIMENT BORA BORA	01/01/2000	-
23	X23	EXTENSION CENTRALE BORA	01/01/2008	193 425 454
23	X23	FMERE EXT BATIMENT BORA	01/01/2008	-
23	X23	CLOTURE SUPPORT TOURET	01/05/2008	1 673 950
23	X23	MISE NORMES PORTES SALLE	01/07/2009	351 909
23	X23	RAMPE STOCKAGE ATELIER	30/03/2010	1 625 000
23	X23	BAC RANGEMENT CUBITAINE	01/06/2010	858 800
23	X23	HANGAR STOCKAGE TRANSFO	01/08/2010	3 168 514
23	X23	DBL VITRAGE S.MACHINE BOR	01/10/2011	894 340
23	X23	REHAUS MURET PARKING BORA	01/01/2012	664 783
23	X23	AMENAG HANGAR VEH BORA	01/01/2012	280 800
23	X23	AMENAG MAGASIN CENT BORA	30/01/2012	331 069
23	X23	RAYONNAGE EXT CENT BORA	01/08/2007	3 423 094
23	X23	PASSERELLE STOCK CENT BORA	01/08/2007	415 053
23	X23	AMNGT LABO CENT BORA	12/12/2007	582 863
23	X23	DALLES BETON SOUS AERO	01/05/2008	1 800 050
23	X23	AGENCEMT EXTENS CENT BORA	01/12/2008	19 889 128
23	X23	ACCES BETON AIRE RETENT°	01/01/2009	742 238
23	X23	AIRE LAVAGE EXTÉRIEUR VEH	01/01/2009	351 783
23	X23	RACC.RESEAU ASSAINISSEMENT	01/03/2009	643 149
23	X23	REAL.CANIVEAU BETON TUYAU	01/06/2009	688 584
23	X23	CHAUFFE-EAU SOLAIRE SANIT	01/08/2009	270 238
23	X23	F&P D'UNE SELF DE 250V AR	01/01/2010	331 000
23	X23	GENIE CIVIL INSTAL GROUPE	01/06/2011	94 014 607
23	X23	BARRIERE ECOULEMT PLUVIAL	05/01/2012	183 300
23	X23	GPE CARTERPILLAR BORA	24/10/2006	64 622 854
23	X23	CUMMINS 1400KVA BORA	31/01/1996	63 016 546
23	X23	WARTSILA 3156KVA BORA	01/01/1997	346 725 138
23	X23	WARTSILA 2250KVA BORA	01/01/2000	155 715 373
23	X23	WARTSILA G13 5062KVA BORA	01/06/2011	385 428 245
23	X23	WARTSILA 2500KVA BORA	01/01/2001	155 158 773
23	X23	WARTSILA G4 5062KVA BORA	01/06/2011	385 428 245
23	X23	WARTSILA 2775KVA BORA	01/01/1998	362 571 201
23	X23	WARTSILA 2250KVA BORA	01/01/2002	110 114 698
23	X23	PANOPLIE PIECES GPE BORA	01/06/2011	37 797 301
23	X23	A.N FILIERE BORA	01/01/2000	190 571 065
23	X23	FILIERE BORA	01/01/2000	-
23	X23	FM FILIERE EXT BORA	29/04/2008	-
23	X23	FILIERE COMBUSTIBLE BORA	01/12/2008	4 486 394
23	X23	COMPTAGE THOKEIM SATAM	15/01/2010	2 574 114
23	X23	FILIERE COMBUSTIBLE BORA	01/06/2011	22 937 971
23	X23	FILIERE EAU BORA	01/12/2008	27 748 867
23	X23	FILIERE EAU CENTRALE BORA	01/06/2011	54 547 120
23	X23	MEP NV RESEAU EAU BORA	30/04/2012	329 380
23	X23	FILIERE ENERGIE BORA	01/12/2008	132 218 260
23	X23	F&P D'UNE SELF DE 250V AR	01/01/2010	2 378 969
23	X23	SUPERVISION GE SEPAM ITI	01/07/2010	24 229 366
23	X23	FILIERE ENERGIE BORA	01/04/2011	3 020 829
23	X23	FILIERE ENERGIE-CTRL BORA	01/06/2011	130 306 872
23	X23	FILIERE LUBRIFIANT BORA	01/12/2008	15 250 784
23	X23	FILIERE LUBRIFIANT BORA	01/06/2011	6 757 246
23	X23	FILIERE ENVIRONNEMENT BORA	01/12/2008	39 219 132
23	X23	MIS.EN PLACE RESEAU EVACU	01/06/2009	11 453 034
23	X23	FILIERE ENVIRONNEMENT BORA	01/06/2011	4 525 000
23	X23	EXTRATEUR EAU CENT BORA	31/12/2004	173 437
23	X23	FILIERE SECURITE BORA	01/12/2008	35 613 360
23	X23	FIL SECU INCENDIE BORA	01/05/2011	33 707 647
23	X23	FILIERE SECURITE BORA	01/06/2011	875 050
23	X23	INST EVENTS CENT BORA	01/04/2012	470 790
23	X23	FILIERE AIR & ECHAPPEMENT	01/12/2008	10 679 255
23	X23	COMPRESSEUR AIR30BAR BORA	01/08/2011	3 653 702
23	X23	COMPRESSEUR AIR30BAR BORA	01/08/2011	3 653 702
23	X23	ENS COMPRESSEUR AIR BORA	01/01/2012	2 724 426
23	X23	EXTRACTEURS AIR CENT BORA	05/01/2012	389 112
23	X23	POSE EXTRACTEUR AIR BORA	30/04/2012	223 926
23	X23	CESSION CENTRALE BORA BORA		
23		TOTAL PRODUCTION BORA BORA		3 365 763 693
23	X23	POSTE SOCLE TITI VAHIMARA	30/04/2009	2 655 409
23	X23	POSTE SOCLE PATU-ANAU	30/04/2009	2 655 409
23	X23	POSTE LR71 ECOLE ANAU	30/04/2009	2 655 409
23	X23	POSTE SOCLE MENUISERIE	30/04/2009	2 655 409
23	X23	POSTE LR71 LAGONARIUM	30/04/2009	2 655 409
23	X23	POSTE SOCLE OSMOSEUR	30/04/2009	2 655 409
23	X23	POSTE LR71 EGLIS.PROTEST.	30/04/2009	2 655 409

Ets	Site	Composants	Date de mise en service	Valeur Brute
23	X23	POSTE SOCLE ORTAS	30/04/2009	2 655 409
23	X23	POSTE LR71 EQUIPMT	30/04/2009	2 655 409
23	X23	POSTE LR71 PEARL BEACH	30/04/2009	2 655 409
23	X23	POSTE LR71 IMM.HITIAMA	30/04/2009	2 655 409
23	X23	POSTE SOCLE HAAMAIRE	30/04/2009	2 655 409
23	X23	POSTE PARKING DANI MATIRA	30/04/2009	2 655 409
23	X23	POSTE LR71 CENTRE MAUTARA	30/04/2009	2 655 409
23	X23	POSTE LR71 STADE PAGOPAGO	30/04/2009	2 655 409
23	X23	POSTE LR71 RES.FARETAI	30/04/2009	2 655 409
23	X23	POSTE LR71 FACE AMANAHUNE	30/04/2009	2 655 409
23	X23	TEL.POSTE LR71 ECOLE ANAU	30/04/2009	497 718
23	X23	TEL.POSTE LR71 LAGONARIUM	30/04/2009	497 718
23	X23	TEL.POSTE LR71 EGLISE PRO	30/04/2009	497 718
23	X23	TEL.POSTE LR71 EQUIPMT	30/04/2009	497 718
23	X23	TEL.POST.LR71 PEARL BEACH	30/04/2009	497 718
23	X23	TEL.POST.LR71 IMM.HITIAMA	30/04/2009	497 718
23	X23	TEL.POST.PARK.DANI MATIRA	30/04/2009	497 718
23	X23	TEL.POSTE LR71 CENTRE MAU	30/04/2009	497 718
23	X23	TEL.POSTE LR71 STADE PAGO	30/04/2009	497 718
23	X23	TEL.POSTE LR71 RES.FARE	30/04/2009	497 718
23	X23	TEL.POSTE LR71 FAC.AMANA	30/04/2009	497 718
23	X23	POST.SOCLE TITI VAHIMARAE	30/04/2009	1 659 766
23	X23	POSTE SOCLE PATU-ANAU	30/04/2009	1 659 766
23	X23	POSTE LR71 ECOLE ANAU	30/04/2009	1 659 766
23	X23	POSTE SOCLE MENUISERIE	30/04/2009	1 659 766
23	X23	POSTE DP LR71 LAGONARIUM	30/04/2009	1 659 766
23	X23	POSTE SOCLE OSMOSEUR ANAU	30/04/2009	1 659 766
23	X23	POSTE LR71 EGLIS.PROTEST.	30/04/2009	1 659 766
23	X23	POSTE SOCLE ORTAS FAANUI	30/04/2009	1 659 766
23	X23	POSTE LR71 EQUIPMT FAANUI	30/04/2009	1 659 766
23	X23	POSTE LR71 PEARL BEACH	30/04/2009	1 659 766
23	X23	POSTE LR71 IMM.HITIAMA	30/04/2009	1 659 766
23	X23	POSTE SOCLE HAAMAIRE	30/04/2009	1 659 766
23	X23	POSTE PARKING DANI MATIRA	30/04/2009	1 659 766
23	X23	POSTE LR71 CENTRE MAUTARA	30/04/2009	1 659 766
23	X23	POST.LR71 STADE PAGO PAGO	30/04/2009	1 659 766
23	X23	POSTE LR71 RES.FARE TAI	30/04/2009	1 659 766
23	X23	POSTE LR71 FAC.AMANAHUNE	30/04/2009	1 659 766
23	X23	CELLULES DP ECOLE ANAU	01/01/2010	790 258
23	X23	TRANSFO TITI VAHIMARAE	30/04/2009	954 626
23	X23	TRANSFO PATU-ANAU BORA	30/04/2009	954 626
23	X23	TRANSFO ECOLE ANAU	30/04/2009	1 452 570
23	X23	TRANSFO MENUISERIE ANAU	30/04/2009	954 626
23	X23	TRANSFO LAGONARIUM ANAU	30/04/2009	1 452 570
23	X23	TRANSFO OSMOSEUR ANAU	30/04/2009	954 626
23	X23	TRANSFO EGLIS.PROTESTANT	30/04/2009	1 452 570
23	X23	TRANSFO ORTAS FAANUI BORA	30/04/2009	954 626
23	X23	TRANSFO EQUIPMT FAANUI	30/04/2009	1 452 570
23	X23	TRANSFO PEARL BEACH FAANUI	30/04/2009	1 452 570
23	X23	TRANSFO IMM.HITIAMA BORA	30/04/2009	954 626
23	X23	TRANSFO HAAMAIRE FAANUI	30/04/2009	954 626
23	X23	TRANSFO PARK.DANI MATIRA	30/04/2009	1 452 570
23	X23	TRANSFO CENTRE MAUTARA	30/04/2009	1 452 570
23	X23	TRANSFO STADE PAGO PAGO	30/04/2009	1 452 570
23	X23	TRANSFO RES.FARE TAI	30/04/2009	954 626
23	X23	TRANSFO FACE AMANAHUNE	30/04/2009	1 452 570
23	X23	TRANSFO BORA 93	01/01/1993	2 358 668
23	X23	TRANSFO BORA 94	01/01/1994	5 277 300
23	X23	TRANSFO BORA 95	01/01/1995	1 848 611
23	X23	TRANSFO BORA 96	01/01/1996	7 321 105
23	X23	TRANSFO BORA 97	01/01/1997	3 559 909
23	X23	TRANSFO BORA 98	01/01/1998	28 007 008
23	X23	TRANSFO BORA 99	01/01/1999	32 365 109
23	X23	TRANSFO BORA 2000	01/01/2000	380 213
23	X23	TRANSFO BORA 2001	01/01/2001	1 285 003
23	X23	TRANSFO BORA 2002	01/01/2002	1 075 476
23	X23	TRANSFO POSTE FAANUI BORA	01/09/2004	429 088
23	X23	TRANSFO POSTE FAANUI BORA	01/09/2004	429 088
23	X23	TRANSFOS CP 2005 BORA	01/07/2005	1 004 031
23	X23	POSTE DP BORA DANY DEXTER	01/01/2007	1 117 246
23	X23	POSTE CP BORA BORA 2007	01/07/2007	1 190 270
23	X23	POSTE BORA 89/93	01/01/1993	1 891 169
23	X23	POSTE BORA 1994	01/01/1994	2 348 250
23	X23	POSTE BORA 1995	01/01/1995	1 960 191
23	X23	POSTE BORA 1996	01/01/1996	393 511
23	X23	POSTE BORA 1997	01/01/1997	466 092
23	X23	POSTE BORA 1998	01/01/1998	14 622 357
23	X23	POSTE BORA 2000	01/01/2000	5 362 212
23	X23	POSTE BORA 2001	01/01/2001	3 653 336
23	X23	POSTE BORA 2002	01/01/2002	33 852 170
23	X23	POSTE DP H61 FAANUI BORA	01/09/2004	455 806
23	X23	POSTE DP H61 FAANUI BORA	01/09/2004	1 026 550
23	X23	POSTE DP H61 FAANUI BORA	01/09/2004	1 047 443
23	X23	POSTE DP REVATUA LR71	01/01/2008	2 701 439
23	X23	POSTE CELLULE SM6 IPT DP/	01/01/2008	442 419
23	X23	POSTE/AUT COMP REVATUA	01/01/2008	1 369 284
23	X23	POSTE TRANSFO DP REVATUA	01/01/2008	578 697
23	X23	TRANSFO DP RES.HITIAMA	29/02/2008	736 460
23	X23	POSTE DP BORA 2008	01/07/2008	256 530

Ets	Site	Composants	Date de mise en service	Valeur Brute
23	X23	DP PREF B2181 ANAU BORA	01/01/2012	1 352 307
23	X23	AUT COMP B2181 ANAU BORA	01/01/2012	1 439 046
23	X23	TELECOM BORA 98	01/01/1998	4 220 471
23	X23	TELECOM BORA 99	01/01/1999	215 146
23	X23	IAT TRAVERSIERE POVAI-ANA	06/02/2007	276 728
23	X23	POSE IPT POSTE DP FAANUI	01/06/2005	1 819 068
23	X23	POSE IPT POSTE DP ANAU	02/06/2005	5 003 698
23	X23	RES.AERIEN BORA 93	01/01/1993	758 274
23	X23	RES.AERIEN BORA 94	01/01/1994	32 660 521
23	X23	RES.AERIEN BORA 95	01/01/1995	19 983 003
23	X23	RES.AERIEN BORA 96	01/01/1996	19 306 980
23	X23	RESEAUX BORA BORA 1996	01/01/1996	4 779 864
23	X23	RES.AERIEN BORA 97	01/01/1997	3 188 867
23	X23	RESEAUX BORA BORA 1997	01/01/1997	6 264 721
23	X23	RES.AERIEN BORA 98	01/01/1998	18 709 201
23	X23	RESEAUX BORA BORA 1998	01/01/1998	48 521 266
23	X23	RES.AERIEN BORA 99	01/01/1999	4 177 005
23	X23	RESEAUX BORA BORA 1999	01/01/1999	5 783 644
23	X23	RES.AERIEN BORA 2000	01/01/2000	5 043 422
23	X23	RESEAUX BORA BORA 2000	01/01/2000	5 613 661
23	X23	RES.AERIEN BORA 2001	01/01/2001	5 370 840
23	X23	RESEAUX BORA BORA 2001	01/01/2001	7 618 331
23	X23	RES.AERIEN BORA 2002	01/01/2002	7 779 515
23	X23	RESEAUX BORA BORA 2002	01/01/2002	11 409 630
23	X23	RES.AERIEN BORA 2003	01/01/2003	13 064 265
23	X23	RESEAUX BORA BORA 2003	01/01/2003	64 892 592
23	X23	RESEAU CP41906 2004 BORA	01/07/2004	1 657 467
23	X23	RESEAUX BORA BORA 2004	01/07/2004	19 728 243
23	X23	EXT BTA TEHIVATAU MAREA	14/04/2005	479 866
23	X23	RESEAUX BORA BORA 2005	01/06/2005	28 412 742
23	X23	RESEAUX BORA BORA 2005	01/06/2005	644 930
23	X23	RESEAUX CP 51906 2005BORA	01/06/2005	2 672 122
23	X23	EXT BTA ELLACOTT ANTHONY	23/01/2006	99 301
23	X23	RESEAU BTA BORA	15/06/2006	435 167
23	X23	RESEAU BTA BORA	15/06/2006	83 445
23	X23	RESEAUX BORA BORA 2006	01/07/2006	274 653
23	X23	RESEAUX BORA BORA 2006	01/07/2006	36 521 606
23	X23	RESEAU 15% EXT BORA 06	01/07/2006	5 866 482
23	X23	EXT BTA VAHIMARAE NELLEY	22/01/2007	152 958
23	X23	DEP RESEAU AERIEN HT BORA	06/02/2007	1 792 290
23	X23	EXT BTA HATOT ANNIE	28/02/2007	309 592
23	X23	DEP RESEAU AERIEN HT BORA	28/02/2007	1 325 564
23	X23	RESEAUX CP BORA BORA 2007	01/07/2007	3 731 111
23	X23	RESEAUX BORA 2007	01/07/2007	553 550
23	X23	15% QUOTE PART EDT 2007	01/07/2007	238 405
23	X23	RESEAUX BORA BORA 2007	01/07/2007	45 828
23	X23	REPRISE HTA POINTE MOHI	10/01/2008	9 682 283
23	X23	RESEAUX CP BORA 2008	01/07/2008	15 189 156
23	X23	RESEAU 2008 CONCEDANT	01/07/2008	241 404
23	X23	RESEAUX 2008 TIERS	01/07/2008	46 384 496
23	X23	RESEAUX CP BORA 2009	01/07/2009	851 113
23	X23	RESEAUX 2009 CONCEDANT	01/12/2009	2 444 153
23	X23	RESEAUX 2009 TIERS	01/12/2009	882 852
23	X23	RESEAUX CP BORA BORA 2010	01/07/2010	5 039 710
23	X23	RESEAUX 2010 CONCED BORA	01/07/2010	827 209
23	X23	RESEAUX 2010 TIERS BORA	01/07/2010	4 651 325
23	X23	RESEAUX CP BORABORA 2011	01/07/2011	12 099 323
23	X23	RESEAUX 2011 CONCED BORA	01/07/2011	280 898
23	X23	RESEAUX CP BORA BORA 2012	01/07/2012	5 390 242
23	X23	RESEAUX 2012 CONCED BORA	01/07/2012	203 922
23	X23	RESEAUX 2012 TIERS BORA	01/07/2012	5 462 133
23	X23	RES.SOUT BORA 94	01/01/1994	89 717 633
23	X23	RES.SOUT BORA 95	01/01/1995	1 895 337
23	X23	RES.SOUT BORA BORA 1995	01/01/1995	8 654 500
23	X23	RES.SOUT BORA 96	01/01/1996	62 250
23	X23	RES.SOUT BORA 98	01/01/1998	39 741 875
23	X23	RES.SOUT BORA 99	01/01/1999	1 365 827
23	X23	RES.SOUT BORA 2001	01/01/2001	270 866
23	X23	RES.SOUT BORA BORA 2001	01/01/2001	213 560
23	X23	RES.SOUT BORA 2002	01/01/2002	254 152
23	X23	RES.SOUT BORA BORA 2002	01/01/2002	6 080 726
23	X23	RES.SOUT BORA 2003	01/01/2003	48 308 563
23	X23	RES.SOUT BORA BORA 2003	01/01/2003	7 899 790
23	X23	EXT BTS TAPI FAANUI BORA	03/02/2004	284 727
23	X23	EXT BTA MAIMARO NUNUE BOR	05/02/2004	453 649
23	X23	EXT BTA TERA I AMANAHUNE	19/02/2004	409 619
23	X23	EXT BTA TEENA ANU BORA	20/02/2004	495 491
23	X23	EXT BTS AHNNE FAANUI BORA	25/02/2004	687 600
23	X23	EXT BTA TAUAROA ANAU BORA	02/06/2004	357 706
23	X23	RES.SOUT BORA BORA 2004	01/07/2004	39 000
23	X23	EXT BTA ROOPINIA FAANUI	11/08/2004	339 054
23	X23	EXT BTA TAMA FAANUI BORA	12/10/2004	482 962
23	X23	EXT BTA SOUT PATRICK ROA	25/04/2005	489 900
23	X23	RESEAUX BORA BORA 2005	01/06/2005	249 732
23	X23	RES SOUT HT/BT OSMOSEUR	01/01/2006	5 354 476
23	X23	RES.SOUT VAITAPE VAITHEHI	01/01/2006	71 143
23	X23	BRCHT COLL ELLACOTT ANTHO	28/01/2006	133 066
23	X23	RESEAU SOUT. BORA	15/06/2006	62 284
23	X23	RESEAUX BTA MATIA BORA	01/01/2007	5 682 427

Ets	Site	Composants	Date de mise en service	Valeur Brute
23	X23	EXT BTA SOUT QTIER JORDAN	28/02/2007	158 152
23	X23	EXT BTA SOUT MATIRA	14/06/2007	263 027
23	X23	RESEAUX BORA BORA 2007	01/07/2007	1 088 942
23	X23	RENF RES BT PHASE MATIRA1	31/07/2007	11 492 334
23	X23	VIGNETTES REPERAGE OUVRAG	31/10/2007	514 920
23	X23	EXT BTA SOUT BORA BORA	13/12/2007	209 759
23	X23	EXT BTA SOUT TIPOTO BORA	13/12/2007	150 688
23	X23	RESEAU 2008 CONCEDANT	01/07/2008	1 772 679
23	X23	EXT BTSOUT QT ARAI BORA	30/07/2008	469 014
23	X23	EXT A14 BTS QT TERIIRERE	13/08/2008	412 818
23	X23	EXT BT SOUT QT VAHIMARAE	21/11/2008	163 960
23	X23	EXT BT SOUT QT GENEVIEVE	21/11/2008	632 936
23	X23	EXT BTSOU.QT.HAUARII BORA	01/01/2009	179 629
23	X23	MIS.SOUT.RES.HT/BT BORA	30/04/2009	141 716 290
23	X23	EXT BTS QTIER MANA VAEA	01/01/2010	124 457
23	X23	EXT BTS QTIER TERITAU	01/01/2010	609 874
23	X23	EXT BTS QTIER ELLACOTT	30/04/2010	560 085
23	X23	EXT BTS QTIER FAARA A.	30/08/2010	631 959
23	X23	EXT BTS QTIER TARONA	30/10/2010	200 234
23	X23	MIS SOUT HTA TRAVERSIERE	01/01/2011	6 842 845
23	X23	MIS SOUT HTA SERVITUDE	01/01/2011	4 776 802
23	X23	MEC HT/BTS TIIPOTO BORA	01/01/2011	10 403 392
23	X23	RENF RESEAU SOUT FAAOPORE	01/01/2012	5 863 826
23	X23	EXT 14A1 BTS QT TAMANUA	13/03/2012	572 749
23	X23	COMPTAGE BORA 79	01/01/1979	853 200
23	X23	COMPTAGE BORA-BORA 1979	01/01/1979	1 275 663
23	X23	COMPTAGE BORA 80	01/01/1980	426 054
23	X23	COMPTAGE BORA 81	01/01/1981	1 162 104
23	X23	COMPTAGE BORA-BORA 1981	01/01/1981	3 805 104
23	X23	COMPTAGE BORA 82	01/01/1982	688 236
23	X23	COMPTAGE BORA-BORA 1982	01/01/1982	1 496 500
23	X23	COMPTAGE BORA 83	01/01/1983	362 330
23	X23	COMPTAGE BORA-BORA 1985	01/01/1985	2 900 081
23	X23	COMPTAGE BORA-BORA 1986	01/01/1986	1 639 322
23	X23	COMPTAGE BORA 87	01/01/1987	58 828
23	X23	COMPTAGE BORA-BORA 1987	01/01/1987	2 641 778
23	X23	COMPTAGE BORA-BORA 1988	01/01/1988	4 052 053
23	X23	COMPTAGE BORA-BORA 1989	01/01/1989	5 968 959
23	X23	COMPTAGE BORA-BORA 1990	01/01/1990	4 884 895
23	X23	COMPTAGE BORA 91	01/01/1991	382 710
23	X23	COMPTAGE BORA-BORA 1991	01/01/1991	2 397 805
23	X23	COMPTAGE BORA 92	01/01/1992	3 247 029
23	X23	COMPTAGE BORA-BORA 1992	01/01/1992	4 053 380
23	X23	COMPTAGE BORA 93	01/01/1993	2 156 715
23	X23	COMPTAGE BORA-BORA 1993	01/01/1993	5 673 831
23	X23	COMPTAGE BORA 94	01/01/1994	2 294 186
23	X23	COMPTAGE BORA-BORA 1994	01/01/1994	11 473 449
23	X23	COMPTAGE BORA 95	01/01/1995	207 505
23	X23	COMPTAGE BORA-BORA 1995	01/01/1995	5 676 914
23	X23	COMPTAGE BORA 96	01/01/1996	651 562
23	X23	COMPTAGE BORA-BORA 1996	01/01/1996	4 597 262
23	X23	COMPTAGE BORA 97	01/01/1997	12 959
23	X23	COMPTAGE BORA-BORA 1997	01/01/1997	7 636 397
23	X23	COMPTAGE BORA 98	01/01/1998	5 298 651
23	X23	COMPTAGE BORA-BORA 1998	01/01/1998	17 261 425
23	X23	COMPTAGE BORA 99	01/01/1999	2 500 842
23	X23	COMPTAGE BORA-BORA 1999	01/01/1999	7 289 359
23	X23	COMPTAGE BORA 2000	01/01/2000	3 111 126
23	X23	COMPTAGE BORA-BORA 2000	01/01/2000	7 976 192
23	X23	COMPTAGE BORA 2001	01/01/2001	619 950
23	X23	COMPTAGE BORA-BORA 2001	01/01/2001	7 937 892
23	X23	COMPTAGE BORA 2002	01/01/2002	2 358 499
23	X23	COMPTAGE BORA-BORA 2002	01/01/2002	8 141 018
23	X23	COMPTAGE BORA 2003	01/01/2003	2 216 889
23	X23	COMPTAGE BORA-BORA 2003	01/01/2003	10 314 594
23	X23	POSE COMPTEURS 2004 BORA	01/07/2004	2 591 912
23	X23	BRANCHEMENT BORA 2004	01/07/2004	7 671 809
23	X23	COMPTAGE BORA BORA 2005	01/06/2005	8 268 350
23	X23	POSE COMPTEURS CP BORA 05	01/07/2005	3 541 882
23	X23	COMPTAGES CP 2005 BORA	01/07/2005	159 102
23	X23	BRCHT/CPTAGES CP BORA	01/07/2006	2 483 940
23	X23	BRCHT BORA BORA 2006	01/07/2006	10 722 524
23	X23	BRCHT/CPTAGES CP BORA 07	01/07/2007	3 617 240
23	X23	BRCHT BORA 2007	01/07/2007	11 485 817
23	X23	BRCHT/CPTAGES CP BORA	01/07/2008	2 102 554
23	X23	BRCHT 2008 FINANC TIERS	01/07/2008	8 122 868
23	X23	BRCHT/CPTAGE BORA 2009	01/07/2009	3 808 213
23	X23	BRCHT 2009 FINANC.TIERS	01/12/2009	5 556 198
23	X23	BRCHT/CPTAGE BORA 2010	01/07/2010	1 976 148
23	X23	COMPTAGE TIERS BORA 2010	01/07/2010	5 648 087
23	X23	BRCHT/CPTAG BORABORA 2011	01/07/2011	1 899 166
23	X23	COMPTAGE TIERS BORA 2011	01/07/2011	4 214 538
23	X23	BRCHT/CPTAGES BORA BORA	01/07/2012	1 867 938
23	X23	COMPTAGE TIERS BORA 2012	01/07/2012	5 734 073
23	X23	EQUIP CELLULES BORA 89	01/01/1989	24 496 158
23	X23	AN PIECES SECU BORA BORA	00/00/0000	1 269 309
23	X23	AN PIECES SECU BORA BORA	00/00/0000	3 401 175
23	X23	AN CARTOGRAPHIE BORA	00/00/0000	4 106 168
23	X23	CESSION DIST BORA BORA		
23		TOTAL DISTRIBUTION BORA BORA		1 467 370 620
23		TOTAL PAR CONCESSION BORA BORA		4 833 134 313

3. Suivi du programme contractuel d'investissements

Total production

Ets	Composants	Date de mise en service	Valeur Brute
23	REAL° CANIVEAU JONCTION	01/05/2012	521 590
23	REHAUS MURET PARKING BORA	01/01/2012	664 783
23	AMENAG HANGAR VEH BORA	01/01/2012	280 800
23	AMENAG MAGASIN CENT BORA	30/01/2012	331 069
23	BARRIERE ECOULEMT PLUVIAL	05/01/2012	183 300
23	MEP NV RESEAU EAU BORA	30/04/2012	329 380
23	INST EVENTS CENT BORA	01/04/2012	470 790
23	ENS COMPRESSEUR AIR BORA	01/01/2012	2 724 426
23	EXTRACTEURS AIR CENT BORA	05/01/2012	389 112
23	POSE EXTRACTEUR AIR BORA	30/04/2012	223 926
23	TOTAL PRODUCTION BORA BORA		6 119 176

Total distribution

23	DP PREF B2181 ANAU BORA	01/01/2012	1 352 307
23	AUT COMP B2181 ANAU BORA	01/01/2012	1 439 046
23	RESEAUX CP BORA BORA 2012	01/07/2012	5 390 242
23	RESEAUX 2012 CONCED BORA	01/07/2012	203 922
23	RESEAUX 2012 TIERS BORA	01/07/2012	5 462 133
23	RENF RESEAU SOUT FAAOPORE	01/01/2012	5 863 826
23	EXT 14A1 BTS QT TAMANUA	13/03/2012	572 749
23	BRCHT/CPTAGES BORA BORA	01/07/2012	1 867 938
23	COMPTAGE TIERS BORA 2012	01/07/2012	5 734 073
23	TOTAL DISTRIBUTION BORA BORA		27 886 236

4. Dépenses de renouvellement réalisé dans l'année

Près de 7 MF ont été investis dans le renouvellement des immobilisations du domaine concédé:

Ets	Libellés d'investissement	Montant
23	532071 POSTE DP CLUB MEDFAAPORE BORA 232010903	1 319 360
23	540110 RENOUVELLE 2 ENSEMBLE COMPRESSEUR AIR BORA	1 362 213
23	RENOUV RESEAUX BT SOUTERRAIN TAHITI & ILES	909 880
23	RENFORC RESEAUX BT SOUTERRAIN TAHITI & ILES	23 366
23	540110-REN.BRCHT&PREPAIEMT ILES (COMPTAGE)	211 670
23	540110-RENOUVEL. RESEAUXILES	1 505 239
23	540110-EQUIP. SUPPORTSRESEAUX HT&BT - ILES	2 288 789
23	TOTAL DES DEPENSES DE RENOUVELLEMENT	7 620 517

4 – ENGAGEMENTS NECESSAIRES A LA CONTINUITE DU SERVICE PUBLIC

Etats des engagements à incidence financière

La concession de Bora Bora ne dispose pas d'engagement particulier à incidence financière en dehors des baux de location relatifs aux sites de production et de gestion commerciale.

ANNEXE

Informations complémentaires

1. Immobilisations corporelles

A titre dérogatoire et dans le but de mieux retranscrire la réalité économique des opérations d'investissement réalisées au travers des montages locatifs en défiscalisation Girardin, les investissements pris en location dans ce cadre ont été retraités à l'actif en immobilisation corporelle, et au passif en emprunt.

Le montant des avantages fiscaux rétrocédés par les structures métropolitaines est comptabilisé au passif en apport des tiers et à l'actif dans les biens financés par les tiers

Le coût d'acquisition net de ces investissements est compris dans les biens financés par le concessionnaire.

Les immobilisations sont de trois catégories :

- les biens du domaine privé, qui appartiennent au concessionnaire, et qui demeureront dans son patrimoine à la fin de la concession, ou en cas de rachat anticipé,
- les biens du domaine concédé mis dans la concession par le concessionnaire, et qui devront être remis au concédant à la fin de celle-ci, dans des conditions définies à l'article 22 du Cahier des Charges de la concession de Tahiti Nord et des concessions des îles, et à l'article 24 du Cahier des Charges de la concession SECOSUD,
- les biens du domaine concédé mis dans la concession par le concédant ou les tiers.

En vertu des règles de la comptabilité des concessions, les amortissements et provisions pratiqués sont les suivants :

Amortissements pour dépréciation :

Les biens du domaine privé font l'objet d'un amortissement, conforme à la pratique des sociétés industrielles (Actif : amortissements des immobilisations du domaine privé).

Les biens du domaine concédé sont affectés par le même amortissement, lorsqu'ils ont été financés par le concessionnaire (Actif : amortissements des immobilisations du domaine concédé).

Par ailleurs, les biens non renouvelables du domaine concédé font l'objet d'un amortissement technique pour ordre, sans effet sur le résultat (Actif : amortissements techniques pour ordre).

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, à l'exception des générateurs d'une certaine puissance acquis ou mis en service depuis l'exercice 2003, et amortis selon le mode dégressif.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

. Constructions	: 20 à 35 ans
. Matériel de transport	: 3 à 10 ans
. Matériel de bureau et informatique	: 3 à 5 ans
. Générateurs	: 10 à 25 ans
. Postes et réseaux	: 20 à 35 ans

Provisions de renouvellement :

L'obligation faite à la société de renouveler les biens mis en concession jusqu'à la fin du contrat se traduit par la constitution de provisions destinées à permettre le financement des acquisitions de renouvellement (Passif : provisions de renouvellement).

Cette provision est calculée sur la base du coût des derniers marchés, ou à défaut du coût historique, actualisés à la date de renouvellement des biens concernés d'un coefficient qui ressort en 2012 à 1,5%.

Ces dispositions sont étendues à l'ensemble des biens en concession sur la base des caractéristiques du principal contrat de concession (Tahiti Nord) à l'exception de ceux de la Concession SECOSUD, dont le Cahier des Charges diffère de celui des autres Concessions et pour laquelle une provision spécifique est constituée.

Amortissements de caducité :

En contrepartie de son obligation de remise gratuite au concédant, en fin de concession, des immobilisations du domaine concédé, le Concessionnaire reconstitue les capitaux qu'il a investis par le biais d'un amortissement financier dit de caducité ; ce dernier est calculé sur la base de la valeur historique de l'investissement initial et amortie sur la durée restant à courir du principal contrat de concession (Tahiti Nord) qui prévoit une remise des biens en 2030.

2. Clés répartitions analytiques

D'une manière générale, les charges sont imputées directement par concession, celles qui ne peuvent l'être sont imputées directement sur des « centres d'imputation » dont les coûts sont répartis sur les concessions ou services utilisateurs :

1. les frais de siège
2. les coûts d'implantation
3. les coûts de production sur les îles de Tahiti et Raiatea
4. les coûts de fret et de magasinage
5. les coûts informatiques
6. le service de support aux îles situé à Puurai
7. le service clientèle

1. Les frais de siège* :

Ils sont constitués des frais de fonctionnement des services administratifs et facturés ou répartis sur les filiales, les activités concédées et les activités « hors concession ».

La part revenant aux filiales fait l'objet d'une refacturation sur la base des temps passés pour la main d'œuvre et d'une refacturation au franc le franc pour les charges « transitant » par EDT

La part restante est répartie au prorata du nombre d'heures travaillées tant sur les activités hors concession (travaux, maintenance EP...) que concédées

Au sein des activités concédées, la quote-part revenant à chaque concession est déterminée au prorata du nombre des abonnés.

2. Les coûts d'implantation Puurai* :

Constitué des loyers, frais de personnel, entretien, assurances sont répartis sur les services hébergés au prorata des superficies occupées

3. Les coûts de production* (achats de combustibles et d'énergies, coûts d'entretien des groupes et centrales, amortissements, provisions...) des centrales communes à certaines îles (Tahiti et Raiatea) sont répartis entre les concessions concernées (Tahiti Nord et Secosud d'une part, Taputapuata et Tumaraa d'autre part) au prorata des kWh vendus.

4. Les coûts du frêt du magasinage* :

Regroupés au sein des services magasin et approvisionnement ces coûts sont ventilés sur les sorties de stock et donc imputés en charges ou en immobilisation sur les concessions concernées

5. Les coûts informatiques* :

Regroupés au sein du service ad hoc ces coûts sont répartis en fonction du nombre de PC présents dans chaque service ou concession

6. Le service de support aux îles situé à Puurai* :

Les coûts de fonctionnement de ce service sont répartis sur les concessions des îles concernées au prorata des temps passés

Les dépenses de ce service engagées pour le compte des îles/concessions sont imputées directement sur les îles/concessions bénéficiaires de ces dépenses

7. Le service clientèle* :

Les dépenses communes à l'ensemble des concessions donc hors agences sont reventilées sur les concessions bénéficiaires au prorata du nombre d'abonnés

* Règles de répartition utilisées en 2012